

COMpte-REndU DE LA REUNION CIQ/MAIRIE DU 27 SEPTEMBRE 2010

Représentaient le CIQ, J. Medina et P. Gaudion,
Représentaient la Mairie, M. Eric Diard et Mme Carole Colombo

Ci-dessous les questions traitées :

- **Végétation gênante** ... *Elagage fait partout, (informer le CIQ là où ce n'est pas le cas).*
- **Trottoirs impraticables** car végétation gênante : dans le code civil il existe les articles 671, 672 et 673 faisant obligation aux propriétaires de tailler les haies afin qu'elles ne gênent pas le passage. *Il faudrait, que les policiers municipaux fassent des remarques aux propriétaires*
- **Grilles d'évacuation** bouchées en particulier au Domaine de la Côte Bleue : *concernent MPM*
- **Plan de débroussaillage** : *la commune va lancer un plan d'acquisition de parcelles pour celles qui sont proches des habitations. Les textes en vigueur imposent aux riverains, propriétaires ou non, de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de leur habitation. Nous suggérons de faire modifier ce texte qui peut être une source de conflit et une dépense supplémentaire pour les communes, au cas où elles prennent le débroussaillage à leur charge. Un courrier va être fait dans ce sens à M. le Député Maire.*
- **Bouches d'incendie** manquantes rue Debussy : *les pompiers estiment que le plan d'implantation est suffisant.*
- **Feux Lidl** : *donnent satisfaction mais ne règlent pas le passage à la calanque du Grand Rouveau et pour le chemin des crêtes : pas de réponse sur ce point.*
- **Train de bauxites** : *en cours de résolution.*

- **Stand de légumes** au Gd Vallat : nous sommes les seuls à le demander, pas d'opposition formelle ...Faire réaliser un courrier par le commerçant intéressé.
- **Eboulement colline face au restaurant la Calanque Bleue** : le CG a réalisé les travaux de consolidation.
- **Entretien de la Salle des Arts** : le nettoyage est fait par les employés municipaux. Les personnes ou associations qui louent la salle doivent la rendre en parfait état, si ce n'est pas le cas la caution est retenue.
- **Bureau de tourisme** : les horaires sont élargis en été.
- **Amélioration de la circulation des véhicules** près du Marché le dimanche matin, nous préconisons de poser trois panneaux indicateurs supplémentaires : Rond P. RD5/CD49 ; Angle J. Ferry/Av Gnl Leclerc ; Angle S. Gouin/Tr. Des Pêcheurs.
- **Stands du marché trop près de l'église** : ils ont été répartis à des vendeurs moins bruyants.
- **Boîte aux lettres** pour déposer le courrier sans sortir de la voiture (Pour éviter le stationnement anarchique) : nous proposons le mur de la poste, en face de la place J.Jaurès. **A voir avec le receveur.**
- **Chemin des crêtes** : visite de MPM (sans prévenir la mairie), le chemin va être élargi dans la mesure du possible. Le propriétaire qui doit laisser passer le collecteur dans son terrain a été joint. **Travaux réalisés.**
- **Problème de stationnement** dans tout le village : **aucun progrès.**
- **Pour la nouvelle construction** près du TAO, il est prévu le stationnement dans l'enceinte de la propriété. Le TAO va être remplacé par une agence bancaire BNP, ce qui va résoudre les problèmes de nuisances sonores.

Divers autres points évoqués :

- **Les travaux** à la gare reprennent début octobre pour le parking à l'arrière et le parvis. Tout va être fait simultanément et donc de gros problèmes de stationnement en perspective.
- **Conteneurs** de recyclage textile : donnent entière satisfaction.

-
 Nous nous proposons de faire un courrier reprenant les points non solutionnés et ce qui nous a été dit, en particulier, au sujet du débroussaillage et des haies des propriétaires.

Nous avons déposé une liste complémentaire de questions concernant les demandes reçues lors du Forum , nous relancerons. Voir ci-dessous. *

Complément réunion Mairie du 27 septembre 2010, déposé le jour de la réunion.

1- Lors du débroussaillage faire ramasser les débris qui traînent dans les buissons, papiers bouteilles, plastiques.... Placer des panneaux « *Interdit aux chiens* » dans tous les espaces verts, gazons en particulier.

2- Le GD Vallat, parking :

- Faire nettoyer l'espace contigu au parking du Centre Commercial et mettre à l'ordre du jour la création d'un espace vert derrière l'abri bus.
- remettre en état l'abri bus suite à l'incendie des poubelles.
- Faire couper les arbres morts en bordure du parking (*demande plusieurs fois renouvelée et réalisée partiellement*), tailler les autres.
- Mettre un agent municipal au moins 1 fois par semaine pour ramasser les papiers, crottes etc..

3- Stationnement Petit Nid en face du blockhaus en bord de mer (accès rue des Peupliers) : débroussailler et nettoyer la partie contiguë à la dernière maison (Endroit utilisé l'été comme lieu de rencontres).

4- Nettoyage de l'espace vert devant Cap Azur (Crottes de chiens, papiers gras, bouteilles...), placer un panneau interdit aux chiens.

5- Transport : dernier bus à 17H30, trop tôt, coordonner avec la fermeture de la garderie périscolaire pour permettre aux mamans de ne pas revenir à pieds. (NB /Projet d'élargissement du trottoir avenue de la Côte Bleue entre le Chemin des Crêtes et l'avenue de Lariano

6- Le bruit : hélicoptères survolant le village à basse altitude, idem pour les avions, motos mer ...

7- Signalisation : à revoir carrefour Rte de l'Etang de Berre entre le Club J.Jaures et le Cercle Saint Pierre, il semble que la signalisation soit insuffisante pour reprendre la direction de Carry.

8- Les jeunes qui se réunissent dans l'abri bus, route de l'Etang de Berre, souhaitent un local pour s'abriter.

Pour mémoire :

- **Place réservée à durée limitée devant les pharmacies**
- **Faire respecter les durées de stationnement dans le village**

Pour les personnes qui auraient des questions supplémentaires nous les faire parvenir par courrier, Email, ou par l'intermédiaire des Délégués de Quartiers